



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DES LANDES

Direction de la Réglementation
et des Libertés Publiques
Bureau des élections et de la réglementation

**Arrêté n° 2016 – 423 fixant la liste de candidats pour les élections 2016 des membres
des chambres de métiers et de l'artisanat et de leurs délégations**

Le préfet des Landes,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code de l'artisanat, notamment l'article 8 ;

VU le code électoral, notamment les articles L 25, L 27 et R 13 à R 15 ;

VU l'ordonnance n° 2015-1540 du 26 novembre 2015 relative aux réseaux des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers et de l'artisanat ;

VU le décret n°99-433 du 27 mai 1999 modifié relatif à la composition des chambres de métiers et de l'artisanat de région et de leurs sections, des chambres régionales de métiers et de l'artisanat et des chambres de métiers et de l'artisanat départementales et à l'élection de leurs membres ;

VU le décret n° 2016-628 du 18 mai 2016 relatif à la composition des établissements du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat et de leurs délégations et à l'élection de leurs membres ;

VU le décret du 9 juin 2016 portant nomination de M. Frédéric PERISSAT, préfet des Landes ;

VU l'arrêté interministériel du 15 avril 2016 fixant la date de clôture du scrutin en vue du renouvellement quinquennal des membres des chambres de métiers et de l'artisanat et de leurs délégations ;

VU l'arrêté interministériel du 22 juillet 2016 fixant les conditions du vote par correspondance pour les élections des membres des établissements du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat et de leurs délégations et convoquant les électeurs ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-13 PJI en date du 27 juin 2016 donnant délégation de signature à Monsieur Jean SALOMON, secrétaire général de la préfecture ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-351 portant organisation des élections 2016 des membres des chambres de métiers et de l'artisanat et de leurs délégations ;

VU les candidatures enregistrées dans les formes et les délais prescrits à la préfecture des Landes ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Landes .

ARRETE

ARTICLE 1er : Les listes de candidats, mentionnées ci-après, pour les élections 2016 des membres de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes et de la chambre de métiers et de l'artisanat des Landes sont arrêtées, suivant l'ordre de dépôt en préfecture, conformément au tableau annexé au présent arrêté :

- Liste UPA 100 % ARTISANS
- Liste AGIR POUR L'AVENIR DE L'ARTISANAT

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de la préfecture des Landes, le président de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes et le président de la chambre de métiers et de l'artisanat des Landes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché à la préfecture, au siège de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes et de la chambre de métiers et de l'artisanat des Landes et inséré sur le site Internet de la préfecture des Landes.

Fait à Mont-de-Marsan, le 12 septembre 2016

Pour le préfet, et par délégation,
Le secrétaire général,


Jean SALOMON

Voies et délais de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans le délai de **deux mois** à compter de l'affichage, d'un recours : gracieux auprès du préfet des Landes ; hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur-Direction des libertés publiques et des affaires juridiques Place Beauveau-75800 PARIS CEDEX 08 ; ou contentieux devant le tribunal administratif de PAU, 50 cours Lyautey BP 543, 64010 PAU CEDEX.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES

Annexe à l'arrêté préfectoral n° 2016-423

Liste des candidats pour l'élection des membres des chambres de métiers et de l'artisanat

Titre de la liste : UPA 100 % ARTISANS

Responsable de liste : Philippe RETOURS



N° inscription sur la liste	PRÉNOM-NOM	SEXE	CATÉGORIE	Inscription à la section des métiers d'art
1	Philippe RETOURS	M	Fabrication	oui
2	Marc Alain Pierre VERNIER	M	Bâtiment	non
3	Marie-Carmen ROCHA épouse LAVIELLE	F	Alimentation	non
4	Jean Laurent Henri DULAMON	M	Services	non
5	Jean-Luc LESBATS	M	Bâtiment	non
6	Guylaine LAMOTHE épouse GAUZERE	F	Services	non
7	Patrice LARTIGUE	M	Alimentation	non
8	Patrick LALANNE	M	Bâtiment	non
9	Nathalie Chantal Hélène MIRC épouse DEJEAN	F	Fabrication	oui
10	Jean-René LABAT	M	Alimentation	non
11	Bruno BELLARD	M	Bâtiment	non
12	Delphine CARRERE épouse DULAU	F	Alimentation	non
13	Régis Yvan LARRIEU	M	Fabrication	non
14	Vitor Manuel DE JESUS PEREIRA	M	Bâtiment	non
15	Elizabeth CABANNES épouse LAVIGNE	F	Alimentation	non
16	Hervé René CARREL	M	Fabrication	oui
17	Patrice Thierry DUBOIS	M	Services	non
18	Nathalie BAZIN	F	Services	non
19	Jean-Luc TACHON	M	Bâtiment	non
20	Joël BOUNEOU	M	Bâtiment	non
21	Magali PANCAUT	F	Alimentation	non
22	Yves Guerino Philipp FRESQUET	M	Alimentation	non
23	Patrice COUDROY	M	Bâtiment	non
24	Laetitia Antoinette PANOZZO épouse DAURIS	F	Bâtiment	non
25	Thibault Michel François VEYRIER	M	Fabrication	non
26	Erik FOGRET	M	Alimentation	non
27	Catherine DELGUE	F	Fabrication	oui
28	Alain Claude DEYNOUX	M	Bâtiment	non
29	Denis CASTAGNET	M	Services	non
30	Emilie GACHAN	F	Services	non
31	Nicolas Bernard Georges WENDERBECQ	M	Services	non
32	Eric Claude Bernard JAEGLE	M	Alimentation	non
33	Françoise SOURGENS	F	Services	non
34	Cyrille VIDAL	M	Services	non
35	Sébastien BACHERE	M	Fabrication	non
36	Mylène Barbara Maude VUILLERMOZ FELDIS	F	Bâtiment	non
37	François COAQUETTE	M	Bâtiment	non
38	Frédéric POUDENS	M	Services	non
39	Agnès BAUZET épouse CARLINET	F	Fabrication	oui
40	David DARRIBEY	M	Bâtiment	non
41	Patrick ROUGIER	M	Fabrication	non

42	Amélie Sophie Agnès GLEMET	F	Services	non
43	Bertrand VINCENT	M	Services	non
44	Sébastien Jean Gabriel GARBAY	M	Bâtiment	non
45	Marie-José Anne BASORA épouse DARBOUCABE	F	Services	non
46	Dominique Robert Frédéric RABAT	M	Fabrication	non
47	Benjamin Nicolas LEROUX	M	Fabrication	non
48	Aurore Denise Nicole BENSALÉM	F	Services	non
49	Rémy GOYER	M	Bâtiment	non
50	Joël DANHIL	M	Bâtiment	non





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES

Annexe à l'arrêté préfectoral n° 2016-423

Liste des candidats pour l'élection des membres des chambres de métiers et de l'artisanat

Titre de la liste : AGIR POUR L'AVENIR DE L'ARTISANAT

Responsable de la liste : André MORLAES



N° inscription sur la liste	PRÉNOM-NOM	SEXE	CATÉGORIE	Inscription à la section des métiers d'art
1	André MORLAES	M	Bâtiment	non
2	Sophie GISTAIN LAFAJA épouse STORTI	F	Alimentation	non
3	Didier MASSY	M	Bâtiment	non
4	Stéphane CAZENAVE	M	Alimentation	non
5	Mireille GUILHEMJOUAN épouse DUVERGER	F	Bâtiment	non
6	Mathieu EPAULARD	M	Services	non
7	Sylvie DELLAS	F	Fabrication	oui
8	Julien MORA	M	Bâtiment	non
9	Frédéric DUPOUY	M	Fabrication	non
10	Catherine MORAS épouse ROUSSEAU	F	Services	non
11	Patrice JOURDAN	M	Services	non
12	Jean-Luc HAVET	M	Bâtiment	non
13	Madzy KAMPS épouse GELEZ	F	Fabrication	non
14	Daniel CALLEY	M	Alimentation	non
15	Benoît DIZABO	M	Fabrication	non
16	Maggalie TRUCHOT épouse CAPBERN	F	Services	non
17	Eric LAFITTE	M	Alimentation	non
18	Nathalie BARGE	F	Services	non
19	Chrystelle POUSTIS épouse ROBIN	F	Bâtiment	non
20	Denis CREPIN	M	Bâtiment	non
21	Clément LAMOULIE	M	Alimentation	non
22	Sylvie BOUDET épouse THEUX	F	Alimentation	non
23	Gérard CASSAGNE	M	Bâtiment	non
24	Dominique PEREZ	M	Services	oui
25	Alexandra FARGNIER	F	Bâtiment	non
26	Philippe SEGURET	M	Bâtiment	non
27	Yohan DUPRE	M	Bâtiment	non
28	Marie Noëlle DUPLE	F	Services	non
29	Xavier DUBOSCQ	M	Bâtiment	non
30	Gilles GUILLAUME	M	Bâtiment	non
31	Marjorie DEMENTHON	F	Bâtiment	non
32	Jean-Bernard GAUYAT	M	Services	non
33	Philippe MASLIES	M	Fabrication	non
34	Alexandra LAHITTE épouse PECASTAINGS	F	Services	non
35	Vincent STORTI	M	Alimentation	non
36	Henrique LOURO	M	Bâtiment	non
37	Gwenaëlle SMAGUINE	F	Services	non
38	Pascal BERNARD	M	Bâtiment	non